
L'assignation identitaire dans *Ce cochon de Morin* de Guy de Maupassant

Rodrigue Ndong Ndong*

Résumé

Cette étude porte sur l'attribution par son entourage d'un surnom problématique à l'un des personnages de la nouvelle de Guy de Maupassant, *Ce cochon de Morin*. Le port de ce surnom peu élogieux soulève un problème considérable, car cela débouche sur une instabilité existentielle qui affecte le quotidien de Morin, au point de l'ébranler moralement puis de conduire à sa ruine. Le recours aux outils théoriques élaborés par Marc Edmond est propice à une lecture interprétative qui permet de comprendre la psychologie de Morin dans une perspective de psychologie de soi craintive et angoissée par opposition à celle du groupe composé par l'ensemble des habitants de La Rochelle qui, elle, est plutôt dévorante et oppressante. Les résultats auxquels nous aboutissons permettent de décrire un personnage enclin à la peur et victime d'une crise de la personnalité qui se conclut par une mort prématurée.

Mots-clés : Amour-propre, identité, image, réputation, ruine.

Abstract

This study focuses on the attribution by his entourage of a problematic nickname to one of the characters of Guy de Maupassant's short story, *This pig of Morin*. The wearing of this unfavorable nickname raises a considerable problem, because it leads to an existential instability that affects Morin's daily life, to the point of shaking him morally and then leading to his ruin. The use of the theoretical tools developed by Marc Edmond is conducive to an interpretative reading that allows to

* Université Omar Bongo (Gabon), ndong_rodrigue@yahoo.fr

understand the psychology of Morin in a perspective of fearful and anxious self-psychology as opposed to that of the group composed by all the inhabitants of La Rochelle which, she's rather devouring and oppressive. The results we obtain allow us to describe a character prone to fear and victim of a personality crisis that ends with a premature death.

Keywords: Self-esteem, identity, image, reputation, ruin.

Introduction

Guy de Maupassant demeure un écrivain majeur du XIXe siècle au regard de son œuvre abondante et de ses thématiques variées. Au nombre de ces dernières, figure en bonne place le traitement de la question identitaire. Elle couvre plusieurs symboles à savoir : un pays, une ville, une région, une fonction sociale d'un individu en passant par celle du patronyme à proprement parler. Dans *Ce cochon de Morin*, le personnage éponyme tient de cette dernière catégorie. Le surnom dont il est affublé n'est pas neutre. L'hypothèse de cette étude est que l'appellation de « ce cochon de Morin » doit se percevoir comme une assignation identitaire négative susceptible de relever d'une identité meurtrière telle que l'entend Amin Maalouf. Cette appellation influence Morin car elle est plus forte que lui et débouche sur sa mort prématurée. Dans cette étude, en recourant aux outils de psychologie de l'identité de Marc Edmond pour comprendre la domination du groupe sur l'individu, nous verrons comment une telle identité s'est construite malgré lui puis, nous indiquerons pourquoi l'assignation identitaire promue par les populations de La Rochelle, lieu de vie et de travail de Morin, devient pérenne en lui collant à la peau ad vitam aeternam. Enfin, nous montrerons que ladite assignation identitaire maintient Morin dans une « prison » morale et psychologique qui contribue à sa ruine existentielle.

1. Une identité construite malgré soi : la faute de Morin

1.1. Un mercier à Paris

Le processus de l'assignation identitaire de Morin s'ouvre sur son séjour à Paris. Morin est un provincial. Il est précisément de La Rochelle. À lire le texte, l'on note qu'il a l'habitude de se rendre dans la capitale, essentiellement pour se ravitailler. Son activité de mercier l'y oblige. Cette information sur le renouvellement de ses stocks sous-entend aussi que cette activité marche plutôt bien, et donc qu'il jouit à La Rochelle d'une certaine renommée, d'où sa nombreuse clientèle.

Or, en se rendant à Paris cette fois-là, il pose des actes qui vont assombrir sa réputation et ruiner son moral. En effet, « en 1862 ou 63 Morin alla passer quinze jours à Paris pour son plaisir, ou ses plaisirs, mais sous prétexte de renouveler ses approvisionnements » (Maupassant 25). Morin est donc présenté ici par le narrateur, Labarbe, comme un homme qui s'est rendu à Paris d'abord pour son bon plaisir. Ce voyage pour la capitale est couvert par le prétexte de refaire son fonds de commerce. Il n'en est rien, en réalité. Morin se rend à Paris pour se distraire. Il est, pour le dire avec les mots de Karine Tuil, dans une logique d'« invention de nos vies » (2013).

Malheureusement pour lui, Paris va apparaître comme une ville ensorceleuse. Cette ville finit par constituer le lieu d'où naissent ses problèmes et son assignation identitaire. Morin n'a pas le bon profil pour séjourner dans une telle ville. C'est un provincial timoré et plutôt effacé. Aussi, pour un « commerçant de province, quinze jours de Paris [...] cela vous met le feu dans le sang. Tous les soirs des spectacles, des frôlements de femmes, une continuelle excitation d'esprit. On devient fou » (Maupassant 26). Morin, peu habitué à l'atmosphère enchanteresse de la vie parisienne, est pris dans la houle d'un séjour de folie non-stop. Les plaisirs sont étalés, offerts, proposés aux hommes qui semblent intéressés.

Dans cette perspective, tout paraît permis. Aussi peut-on concevoir qu'on passe même quinze jours, l'équivalent de deux semaines, sans s'en apercevoir, tant on est emporté par les jeux, les chants, les danses, aux côtés de jolies Parisiennes.

Une telle vie demande de disposer de beaucoup d'argent. Mercier en possède. Ce n'est pas un pauvre hère. Il est ce qu'il serait convenu d'appeler un bourgeois de province qui a réussi dans la vie. Son commerce est prospère. Il ne connaît pas la crise. Aussi suppose-t-on que ce séjour à Paris n'est que l'escapade d'un homme désireux de se faire plaisir par moments, car il en a les moyens. Pour y parvenir, il choisit de se rendre dans la capitale, cette ville de Paris qui présente l'avantage d'offrir un certain anonymat à ceux qui aspirent à s'y perdre volontairement, contrairement à une ville de province où tout le monde se connaît, et où ces mêmes occasions de plaisirs n'existent pas.

D'autre part, Morin décide de s'y rendre seul. On peut y percevoir le signe d'un homme prudent. Il ne souhaite pas être vu aux bras des belles de Paris, ces « danseuses en maillot, actrices décolletées, jambes rondes, épaules grasses » (26), dilapidant son argent avec elles dans les restaurants, les soirées, les spectacles. Morin trahit la nature d'un homme cachotier, un homme du secret. Tout en lui dénote de l'homme discret, satisfait de passer inaperçu. Il n'est pas l'homme du scandale. Il voudrait profiter de la vie, de ses loisirs et plaisirs, sans se faire remarquer. Aussi profite-t-il de ce séjour de quinze jours à Paris pour se divertir. Mais il s'amuse modérément, en réalité. Car c'est un homme de peu d'audace. C'est un hésitant, un personnage timide, un indécis. Il donne l'impression de vivre de rêves que d'actions. Au final, il se présente comme un homme d'illusions.

1.2. L'illusion amoureuse dans le train

Les ennuis de Morin commencent dans le train qui le ramène à La Rochelle, « l'express de 8h40 du soir » (26), à la fin de son séjour parisien. Sa disposition d'esprit l'incline au rêve. Pour avoir aperçu Henriette Bonnel, une passagère comme lui, il perd tous ses moyens. La jeunesse et la beauté de cette institutrice qui voyage seule dans le même compartiment que lui le frappent presque de saisissement. C'est que, au départ, Morin est un homme sensible. Il apprécie les jolies femmes. Il sait les reconnaître quand il en voit une.

Mais surtout, Morin est un rêveur. Un rêveur qui prend ses rêves pour la réalité. C'est aussi un homme doté d'une imagination qui s'enflamme rapidement. Un mot, un geste, bref un quelconque signe en rapport avec l'être admiré, et le voilà emballé. Il croit percevoir dans quelques gestes ou attitudes une invitation à agir. Cela arrive par exemple dans cette scène où Henriette Bonnel se réveille, après avoir passé la nuit endormie sur les banquettes :

Elle s'éveilla, s'assit, regarda la campagne, regarda Morin et sourit. Elle sourit en femme heureuse, d'un air engageant et gai. Morin tressaillit. Pas de doute, c'était pour lui ce sourire-là, c'était bien une invitation discrète, le signal rêvé qu'il attendait. Il voulait dire, ce sourire : « Êtes-vous bête, êtes-vous niais, êtes-vous jobard, d'être resté là, comme un pieu, sur votre siège depuis hier soir » (27-28).

Or, tout cela n'est qu'illusion. Cela se passe dans la tête de Morin. Comme on le relève ici, ce dernier façonne tout un univers sentimental, un imaginaire convenable à ses vues et où il se donne un rôle taillé sur mesure. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le mot de Florence Giust-Despraries, quand elle souligne que « lorsque les individus ou les groupes parlent de situations qu'ils vivent, lorsqu'ils s'expriment sur les événements qui les touchent ou qu'ils tiennent pour extérieurs, ils donnent

à voir leurs représentations » (13). Morin est sous le charme de la joyeuse voyageuse, il se présente comme l'amant idéal de cette dame à cet instant précis. La vue du sourire d'Henriette Bonnet est perçue par lui comme un appel à passer à l'action dépourvu d'ambiguïté. Ce sourire est presque un reproche, dans l'esprit de Morin. Ce sourire le morigène, parce qu'il est resté sagement à sa place toute la nuit, tout le temps du voyage, alors qu'hier au soir tous les signaux indiquaient qu'une aventure était possible là, dans ce compartiment de l'express où ils n'étaient que deux.

Aussi Morin s'en veut-il. Son drame intérieur est d'autant plus fort qu'il a envisagé plus tôt dans la soirée, dès qu'elle s'est installée dans le même compartiment que lui, la possibilité d'une aventure avec cette jeune femme. En effet,

et mille suppositions, mille projets lui traversaient l'esprit. Il se disait : « On raconte tant d'aventures de chemin de fer. C'en est une peut-être qui se présente pour moi. Qui sait ? Une bonne fortune est si vite arrivée. Il me suffirait peut-être d'être audacieux. N'est-ce pas Danton qui disait : « De l'audace, de l'audace, et toujours de l'audace » ? [...] Oui, mais je manque d'audace, voilà le hic (Maupassant 27).

Au vrai, Morin est dans le fantasme. Il vit en rêve ce qu'il voudrait vivre dans la réalité. Il est conscient que des aventures d'un soir, une rencontre née totalement par hasard, un épisode amoureux sans lendemain sont des choses qui se produisent souvent. Il a déjà entendu parler de ce genre d'histoires. Mais il n'a jamais rien vécu de tel. Ce n'est pas une faute de le vouloir, c'est que les circonstances ne l'y ont jamais conduit. Aussi, lorsque le contexte d'un compartiment vide de monde favorise la perspective d'une semblable aventure, Morin, mentalement disposé et l'imaginaire déjà en feu, ne guette plus qu'un signal, une invitation formulée d'une manière ou d'une autre pour se montrer

courageux et audacieux, car, dans son esprit, c'est à lui qu'incombe la démarche d'effectuer le premier pas.

Le sourire d'Henriette Bonnet sera ce signal. En réalité, il s'agit d'un malentendu. Le sourire de l'institutrice ne relève pas d'un appel à passer à l'action. Lorsque Morin s'élançe tout à coup vers la jeune femme pour la serrer dans ses bras et l'embrasser, il est convaincu qu'elle pense la même chose que lui, qu'elle rêve d'une aventure, ici et maintenant, qu'elle veut aussi de lui. Sa lecture et son interprétation du sourire d'Henriette Bonnet se trouvent faussées par sa disposition d'esprit qui lui fait croire qu'il est désiré par cette dernière, ou à tout le moins qu'elle rêve elle aussi d'une aventure amoureuse sans conséquence avec lui. Il s'agit d'un « conflit d'interprétations » (Ricœur 1969).

La douche froide que Morin reçoit est terrible. Non seulement Henriette Bonnet appelle au secours immédiatement, mais elle tente de se jeter sur la voie et finit par s'évanouir. Dès cet instant où la gendarmerie est alertée et un procès-verbal dressé, la mésaventure de Morin prend une proportion considérable et devient un fait divers aux conséquences multiples. La première de ces conséquences, et sans doute la plus pénible, est l'assignation définitive de Morin à une identité peu flatteuse.

1.3. Le sens du mot « cochon » contextualisé

Dans son sens ordinaire, le « cochon » est un porc élevé pour l'alimentation. Est-ce dans ce sens que Morin se trouve affublé de cette appellation ? Certes, non. Dans la nouvelle de Maupassant, Morin n'a rien d'un être construit à la manière du cancrelat de Kafka dans *La Métamorphose*, qui serait une « chose » innommable quoique dotée d'une conscience et d'un passé. Il est tout ce qu'il y a de plus normal en tant qu'être humain. Dans le récit, il se trouve parfaitement socialisé. Il a des habitudes, un lieu de vie, une famille, des amis. Il est connu de tout le

monde et lui aussi connaît tout le monde. Du point de vue de l'apparence, il n'est pas décrit par Maupassant comme un être qui se rapproche physiquement d'un cochon. Du reste, l'auteur ne lui confère même pas une description physique tout au long de la nouvelle. À peine apprend-on qu'il est « laid » de la bouche d'Henriette Bonnet qui se confie à Labarbe (Maupassant 35).

Cette appellation de « ce cochon de Morin », qui octroie son titre à la nouvelle de Maupassant, est avant tout employée dans un sens figuré. Le *Petit Robert*, au mot « cochon », indique que, au sens figuré, il renvoie à une « personne malpropre », mais aussi à une « personne qui a des goûts d'obscénités ». Cette dernière connotation est celle qui correspond parfaitement à la figure de Morin. Car au sens propre, Morin n'est pas un animal. C'est un homme tout à fait normal. En revanche, au regard de ses manières de faire, de son attitude, de sa disposition d'esprit, ses concitoyens ont vu en lui un « cochon ». Son comportement, plus que ses paroles, reste à l'origine de ce nom.

Ainsi, malgré lui, Morin a reçu comme une malédiction ce sobriquet par lequel les habitants de La Rochelle le désignent désormais. Pour avoir jeté son dévolu sur Henriette Bonnet, et pour l'avoir embrassée de force, il a suscité le scandale qu'il n'aurait voulu pour rien au monde faire naître. Aux yeux de ses concitoyens, il n'est plus qu'un délinquant sexuel, un homme qui prend les femmes par la force. Il est dorénavant considéré comme un obsédé sexuel, partisan des « goûts d'obscénités ». En le traitant de « cochon », ses concitoyens le voient comme un homme obscène, un indélicat volontiers prêt à trousseur les jeunes femmes rencontrées seules.

Mais aussi, par le mot « cochon », il faut entendre « vicieux », voire « pervers ». Le sous-entendu est nettement perceptible chez ceux qui le désignent de cette appellation tout au long du récit. On lui prête le goût du vice, l'appétit des choses illicites sur le plan des mœurs. Dans l'esprit

de tout le monde, Morin savait ce qu’il faisait. Du reste, il aurait été incapable de nier les faits. Il s’est bel et bien jeté sur la jeune voyageuse pour l’embrasser de force. Il l’a reconnu et regretté par après, une fois revenu de sa confusion. Mais le mal était fait. Le scandale était né. De même, une appellation moqueuse lui a été accolée, à son corps défendant.

Le paradoxe est que Morin est loin de correspondre à cette caricature faite de lui. C’est un homme timoré, prêt à s’effacer devant toute situation confuse. Ce n’est pas un courageux. Il abhorre le scandale. Le considérer comme un « cochon » dans le sens figuré de cette identité relève d’une ironie cocasse. Morin est tout le contraire d’un homme affamé de sexe ou d’un champion des jeux louches avec la gent féminine. Ce n’est pas « ce polisson » (34) ainsi que l’appelle Labarbe devant Henriette Bonnet. Certes, il s’est montré grossier et dégoûtant dans son rapport avec la jeune institutrice, mais cela s’est fait sans qu’il en ait l’intention ni les moyens.

L’assignation identitaire désobligeante dont il est l’objet n’est donc pas née ex nihilo. Elle vient des actes qu’il a posés. Elle est issue d’un geste malencontreux vis-à-vis d’une jeune femme chez qui il a cru voir un signe d’un quelconque intérêt sentimental. Le fait que cette assignation identitaire négative devienne pérenne reste l’œuvre de compatriotes plus ou moins bien disposés à son endroit.

2. Une assignation identitaire pérenne

2.1. Construction d’une mauvaise réputation

De par sa profession, Morin est un personnage public à La Rochelle. Il n’est jamais apparu aux yeux de ses clients comme un homme infréquentable. Il a plutôt bonne presse. On ne lui reconnaît pas des habitudes déshonorantes, ni des fréquentations louches. Il est tout ce qu’il y a de bourgeois bien établi et à la réputation positive. Toutefois, les choses

prennent une tournure problématique à cause de son écart de comportement à l'encontre d'Henriette Bonnet. Dès cette tentative d'arracher un baiser à la jeune institutrice, sa vie change radicalement, dans le mauvais sens du terme.

De fait, au fil de l'histoire, l'on assiste à la construction de la mauvaise réputation de Morin. D'abord, cette construction d'une identité négative passe par la diffusion, dans toute La Rochette, de son arrestation. Cette arrestation a lieu le matin, lorsque la jeune institutrice appelle à l'aide. On peut aisément imaginer le scandale engendré par une telle scène dans une gare de province. Rapidement, par la voie de bouche à oreille, la nouvelle de cette malencontreuse affaire se répand. Les badauds accourent. Tout le monde souhaite savoir de quoi il est question. Une fois l'information acquise, chacun la colporte à son tour. Aussi, cet événement qui relève d'une flagrante atteinte aux bonnes mœurs finit par devenir une « affaire ». L'image lisse de Morin se couvre alors d'un voile de déshonneur. Sa mauvaise réputation est ainsi construite.

D'autre part, en l'appelant constamment du nom de « ce cochon de Morin », sa renommée se trouve fissurée. L'estime que l'on avait pour lui finit par s'effriter. Il est pour ainsi dire animalisé. Il y a là comme une forme d'essentialisation qui, selon Kwame Anthony Appiah, laisse « supposer qu'au cœur de chaque identité il existe une similarité profonde qui relie les personnes ayant en commun cette identité » (19). Ceux qui ne connaissaient pas personnellement Morin, à force de l'entendre désigner ainsi, en arrivent à contribuer à leur manière à la propagation de cette identité peu heureuse. Et cette propagation opère aussi bien dans l'espace que dans le temps. Toute La Rochelle connaît en effet « ce cochon de Morin ».

Sur le plan temporel, le narrateur, Labarbe, indique dès les premières pages que l'histoire qu'il s'apprête à narrer eut lieu « en 1862 ou 63 »

(Maupassant 25). Or, en se « présentant à la députation, en 1875 » (43), il tombe sur l'homme qui est devenu le mari d'Henriette Bonnet, le « nouveau notaire de Tousserre, Me Belloncle » (43). Ce dernier, qui a entendu lui aussi parler de « ce cochon de Morin », s'émeut de rencontrer Labarbe qui joua un rôle salubre dans la recherche d'une solution à l'amiable devant la perspective de traîner Morin devant les tribunaux. Labarbe l'exprime en ces termes :

Dès qu'elle m'eut laissé seul avec son mari, il me prit les mains, les serrant à les broyer : « Voici longtemps, cher monsieur, que je veux aller vous voir. Ma femme m'a tant parlé de vous. Je sais... Oui, je sais en quelle circonstance douloureuse vous l'avez connue, je sais aussi comme vous avez été parfait, plein de délicatesse, de tact, de dévouement dans l'affaire... » Il hésita, puis prononça plus bas, comme s'il eût articulé un mot grossier : « ... Dans l'affaire de ce cochon de Morin » (44).

Comme on le voit, une décennie s'est écoulée entre le moment où eut lieu l'affaire et son évocation à nouveau par un habitant de Tousserre. Rien n'a donc altéré, dans la mémoire des populations, le souvenir de cette malheureuse affaire. Pour tout le monde, Morin demeure à vie « ce cochon de Morin ». On aurait pu croire que, le temps passant, cette incartade du mercier de La Rochelle tomberait peu à peu dans l'oubli. Une affaire en chassant une autre, il aurait été logique que la tentative de viol commise par Morin eût été oubliée. Mais il n'en est rien.

Aussi, cette assimilation de Morin à un cochon a tout d'une assignation identitaire pérenne. Pour toujours, qui voit Morin ou qui parle de Morin pense aussitôt à lui comme d'un débauché, installé pour l'éternité dans « ce cochon de Morin ». On ne peut qu'y voir une identité qui lui colle définitivement à la peau.

2.2. Une identité qui colle à la peau

Le moins que l'on puisse dire est que Morin porte cette appellation de « ce cochon de Morin » comme un boulet. Il traîne ce nom désobligeant partout où il passe. Ce nom nouveau reste le même, inchangé en ces termes, y compris quand on parle de lui en son absence. A titre d'exemple, l'interlocuteur de Labarbe, à la mention du nom de Morin, s'étonne de ce jumelage systématique de « Morin » et de « cochon » : « Ça, mon ami, dis-je à Labarbe, tu viens encore de prononcer ces quatre mots, "ce cochon de Morin". Pourquoi, diable, n'ai-je jamais entendu parler de Morin sans qu'on le traitât de "cochon" ? » (25).

Certes, cette question s'entend comme le point de départ de toute l'histoire de la genèse et des conséquences de l'attribution d'une telle identité. Mais surtout elle indique que, tout le temps, de manière permanente et insistante, le nom de Morin ne va pas sans le nom peu glorieux et contextualisé de « cochon ». L'abouchement de ces deux noms, nom propre de personne d'une part, et nom commun d'animal, d'autre part, tend à figer l'identité de Morin. Cette fixation identitaire est à lire comme une assignation de dénomination à vie. Dès qu'elle est attribuée à ce personnage, elle ne le lâche plus. Elle lui est accolée à vie. Elle ne change plus.

Aussi, plus personne à La Rochelle ne le nomme de son patronyme. Celui-ci est constamment accompagné de son assimilation à cet animal déconsidéré. Si, comme l'écrit Kwame Anthony Appiah, « chaque identité vous permet de parler en étant un "je" parmi des "nous", d'appartenir à un "nous" » (32), il en va différemment pour Morin qui n'est plus qu'un « je » isolé et accablé.

Un autre exemple saisissant de ce fait se trouve dans la scène où, revenant d'une visite rendue aux parents d'Henriette Bonnet pour plaider la cause de Morin aux côtés de Rivet, Labarbe relève ceci : « En arrivant

aux bureaux du *Fanal*, j’aperçus une foule qui nous attendait... On cria dès qu’on nous vit : “Eh bien, avez-vous arrangé l’affaire de ce cochon de Morin ?” » (Maupassant 42). Comme cela apparaît ici, on note que beaucoup de gens s’intéressent de près à l’affaire de Morin. Et tout ce monde ne le désigne, d’une seule voix, que de ce nom de « cochon ».

Cette situation confine à un acharnement dans le maintien d’une appellation que l’on sait pourtant peu avantageuse. Sur le plan psychologique, cela peut induire un état d’esprit, un imaginaire collectif susceptible de prendre les allures d’un lynchage symbolique. L’on est ici dans ce que Pascal Coulon nomme « l’impensable violence » (2012), car « elle touche au mécanisme de la “victime émissaire”, de cette violence fondatrice, terrible mais extrêmement efficace » (19). Les habitants de La Rochelle semblent s’acharner sur Morin, convaincus de ce que ce dernier est véritablement un pervers qui avait su cacher jusque-là son jeu. Personne ne paraît se préoccuper de la vérité des faits. Nul ne semble lui accorder le bénéfice du doute relativement à ses intentions réelles. Les faits sont contre lui, les preuves abondent, aussi ne semble-t-on plus faire cas d’une quelconque présomption d’innocence à son égard. Malheureusement, on l’a presque pris sur le fait, en flagrant délit de tentative d’abuser d’Henriette Bonnet. Les apparences sont contre lui.

Pourtant, il y a même une forme d’ironie dans cette question lancée par la foule et qui vise à s’enquérir de l’avancée des démarches de Labarbe et Rivet. On pourrait en effet douter de sa sincérité dans son souci de connaître les suites de l’entremise des deux journalistes. Appeler Morin du nom de « ce cochon de Morin » et vouloir savoir ce qui va advenir de lui peut paraître contradictoire. Le fait est que la foule ne cherche pas à en apprendre davantage sur la démarche des deux hommes de presse dans un élan de solidarité vis-à-vis de Morin. Cette foule semble plutôt vouloir

savoir comment et quand va tomber la sanction contre le mercier de La Rochelle.

Désigner Morin en permanence en termes de « cochon », c'est déjà le juger. C'est une forme de condamnation à vie que cette manière de l'installer pour l'éternité dans cette nomination. Telles que les choses se présentent, Morin n'a aucune chance de se débarrasser de cette identité dénigrante, voire « meurtrière » comme l'entend Amin Maalouf (1998). Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, il ne peut plus être autre chose que « ce cochon de Morin ». Cette assignation identitaire prend les concours d'un agrafage décisif et totalitaire au détriment d'un homme qui a commis l'erreur de succomber à la tentation des charmes d'une jolie jeune femme. Ce nom lui colle à la peau. Cette sédentarisation identitaire n'est pourtant pas de son fait. Dans le texte de Guy de Maupassant, les décideurs de cette assignation identitaire sont nombreux.

2.3. Les décideurs de l'assignation identitaire de Morin

Comme indiqué plus en amont, Morin n'est pas à l'origine du surnom qu'il porte. Il n'y a pas eu un processus d'auto-désignation nominale en ce qui le concerne. Ce nom honteux est l'œuvre de ses concitoyens. Cependant, dans tout le texte de Maupassant, il n'y a aucune trace d'une quelconque information relative à la paternité de cette appellation. On ne sait donc pas qui fut le premier à l'appeler ainsi ni pourquoi ce surnom s'imposa réellement. Dans la nouvelle de Guy de Maupassant, cette identité atypique est installée là comme un fait qui va de soi.

Toutefois, à bien lire le texte, nous pouvons dégager les figures de ceux que nous pouvons considérer comme les décideurs de l'assignation identitaire de Morin. Ces derniers sont tous ceux qui l'appellent « ce cochon de Morin » chaque fois qu'ils ont l'occasion de parler de lui. Ils ne

le désignent jamais d'une autre manière que par ce surnom lourd de sens. Ces individus ont en commun un imaginaire collectif à propos de Morin, d'autant que « l'imaginaire collectif signe la cohérence d'un groupe, il montre une correspondance suffisante entre les représentations que chacun peut se faire de la situation et ce qui se passe effectivement pour le groupe » (Giust-Desprairies 144).

En premier lieu, il y a Labarbe, le journaliste narrateur principal du récit. Ce dernier est un ami de Morin. Il est au nombre des premières personnes à qui Morin a rendu visite dès le commencement de sa mésaventure. En effet, « dès le lendemain de son aventure, il vint me trouver, ne sachant que faire. Je ne lui cachai pas mon opinion : “Tu n’es qu’un cochon. On ne se conduit pas comme ça.” » (Maupassant 31). En le traitant de « cochon », Labarbe fait clairement allusion à sa mauvaise conduite vis-à-vis de la jeune institutrice. Labarbe le réprimande en quelque sorte. Il se situe sur un plan moral. Il condamne l'acte posé par Morin en lui révélant comment se nomme un individu qui se comporte comme un malotru avec une femme. En somme, il lui fait savoir que cela ne se fait pas.

Ensuite, c'est madame Morin qui affuble son mari de ce nom désastreux. Cette femme ne se montre pas du tout compréhensive vis-à-vis de son époux. Elle est particulièrement courroucée. Son attitude est des plus normales, car non seulement elle se sent bafouée dans sa dignité de femme en tant qu'elle est l'épouse d'un agresseur patenté, mais aussi elle sait que la mauvaise réputation acquise désormais par son mari rejaillit inévitablement sur elle. Elle demeure elle aussi éclaboussée par cette affaire. Aussi, lorsque Labarbe vient voir Morin pour échanger avec lui les voies et moyens à envisager pour empêcher qu'une plainte soit déposée contre lui, c'est madame Morin qui le reçoit et désigne son mari d'une manière plutôt cavalière : « Sa femme, une grande gaillarde osseuse et

barbue, le maltraitait sans repos. Elle m'introduisit dans la chambre en me criant par la figure : "Vous venez voir ce cochon de Morin ? Tenez, le voilà, le coco !" » (32). Madame Morin regarde désormais son mari comme un pervers elle aussi. À son tour, elle a adopté cette appellation pour de bon.

D'autre part, le collègue et ami de Labarbe, Rivet, est l'autre personnage qui assigne Morin à cette appellation de « ce cochon de Morin ». Dans le récit, chaque fois qu'il prend la parole, il ne désigne jamais autrement Morin que par ce nom. Aux côtés de Labarbe, il se rend chez l'oncle de la jeune institutrice pour essayer de leur faire changer d'avis dans leur intention de porter plainte contre Morin. Labarbe et lui se sont répartis les tâches. Labarbe doit circonvenir la jeune femme, tandis que lui va s'occuper de l'oncle. Aussi, « Rivet me souffla dans l'oreille : "Je crois que nous pourrions arranger l'affaire de ce cochon de Morin" » (33). Puis, à quatre reprises, à des moments différents, il surprend Labarbe séduisant Henriette Bonnel. Chaque fois, il le tance, mais toujours en évoquant le nom de Morin en ces termes si peu élogieux : « Eh bien ! C'est comme ça que tu arranges l'affaire de ce cochon de Morin ? » (37) ; « Tu n'as donc pas fini d'arranger l'affaire de ce cochon de Morin ? » (41) ; « Si tu continues, tu sais, tu finiras par gâter l'affaire de ce cochon de Morin » (41) ; « J'en ai assez, entends-tu, de l'affaire de ce cochon de Morin » (42).

Cette permanence à nommer ainsi Morin laisse percer un excès. Il y a dans cette attitude un abus. Le paradoxe est que, en l'appelant systématiquement ainsi, Rivet le fait comme on le ferait d'une chose. Ce nom ne semble plus être qu'une dénomination sans objet réel. On pourrait dire qu'il prononce ce nom plein de sens sans toutefois penser à la force de ce sens au moment où il le prononce. On croirait avoir affaire à un nom qui sonne creux, car chaque fois qu'il le prononce, Rivet pense plus à la

situation embarrassante dans laquelle Labarbe se trouve avec Henriette Bonnel qu'il passe désormais son temps à séduire.

Pour finir, il y a la foule. Celle-ci « cria dès qu'on nous vit : “Eh bien, avez-vous arrangé l'affaire de ce cochon de Morin ?” » (1979 : 42). Autrement dit, après avoir désigné des visages, indiqué qui précisément appellent Morin de ce surnom, le narrateur élargit la perspective. Il souligne en gros que c'est toute la contrée qui appelle Morin du nom de « ce cochon de Morin ». Pour Giust-Desprairies, c'est là le « résultat d'une activité mentale qui fonde en partie les positions et les conduites » (13). Ce n'est donc pas seulement l'affaire de quelques individus qui lui seraient plus ou moins proches, mais bien une question qui concerne tous les habitants de La Rochelle. La foule, c'est beaucoup de monde, presque tout le monde. Dans cette perspective, il y a nettement une opposition entre le « soi », ici Morin, et le « groupe », c'est-à-dire les habitants de La Rochelle, pour emprunter à la terminologie de Marc Edmond à propos de la psychologie de l'identité (2005).

On peut dès lors comprendre que pour un homme au tempérament frileux comme Morin, se voir affublé d'un tel renom n'est pas chose facile. Le poids de cette nouvelle identité est immense, pour ne pas dire insupportable. Les conséquences ne peuvent qu'en être fâcheuses.

3. Les conséquences fâcheuses d'une identité non désirée

3.1. La perspective de la prison

Se voir appeler « ce cochon de Morin » par tout le monde est un rappel constant de l'acte odieux posé par ce dernier dans le train. Ce rappel permanent du souvenir douloureux de sa mésaventure l'enserme au point de l'étouffer. Il n'est plus l'homme serein qu'il fut naguère. Sa vie a totalement basculé. Il redoute particulièrement la perspective de finir derrière les barreaux. Dans la logique du récit, tel est le sort qui l'attend.

Un homme coupable d'actes répréhensibles aux yeux de la justice doit rendre des comptes. Tout le monde le sait à La Rochelle. Morin en est particulièrement conscient. Il sait combien il s'est mis dans le pétrin. Il a clairement à l'esprit que son destin peut être scellé si les autorités judiciaires le décident. Sa situation est donc grave.

De fait, « ce qui rendait grave la situation de Morin, c'est que l'oncle avait porté plainte. Le ministère public consentait à laisser tomber l'affaire si cette plainte était retirée. Voilà ce qu'il fallait obtenir » (Maupassant 32). L'oncle, monsieur Tonnelet, est donc celui par qui l'avenir de Morin se joue. Henriette Bonnel vit avec lui et sa femme. Il est son tuteur. Il est totalement responsable d'elle. Aussi, scandalisé par ce qu'a vécu sa nièce, ne décolère-t-il pas. Il est décidé à faire comparaître Morin devant les tribunaux.

Morin risque donc gros. Voir son image salie par la campagne de dénigrement qui sévit dans La Rochelle est déjà quelque chose de particulièrement terrible. Mais se savoir menacé par une procédure judiciaire qui a toutes les chances de déboucher sur une condamnation est autrement plus préoccupant. Car la prison, c'est la ruine de tout. C'est la fin de tout, la déchéance complète.

Dans cette affaire, le ministère public paraît faire preuve de compréhension. Après l'enquête effectuée par la gendarmerie, il semble que ce problème puisse être géré à l'amiable entre les différentes parties. Certes, une plainte pour agression physique et atteinte aux bonnes mœurs a été déposée au tribunal, mais rien n'est encore joué. Tout peut toujours s'arranger, suivant les modalités d'une entente. Il n'y a qu'une condition à cela : le retrait de la plainte par l'oncle de la jeune institutrice. En effet, sans ce retrait, la poursuite enclenchée contre Morin suivra son cours et donnera lieu à un procès.

Voilà pourquoi, pour y parvenir, Labarbe et Rivet se proposent d'aller trouver la famille pour tenter d'obtenir l'annulation de la plainte déposée chez le ministère public. En acceptant cette mission délicate, Labarbe et Rivet le font par amitié pour Morin. Cette démarche indique que ce dernier, bien que reconnu responsable des actes qui lui sont reprochés, pourrait tout de même bénéficier d'un pardon. De ce point de vue, plusieurs arguments plaident en sa faveur. D'abord, l'image et la réputation positive de Morin n'ont jamais souffert jusque-là de la moindre critique. Morin s'est toujours présenté aux yeux de tous comme un petit bourgeois de province qui ne se mêle pas de la vie des autres. C'est un homme effacé qui ne voudrait pour rien au monde que l'attention de ses concitoyens soit portée sur lui. Et lorsqu'il souhaite faire la fête, il préfère se rendre à Paris. Il préfère les espaces lointains, pour se distraire. Ensuite, sa nature ne le prédispose pas à la commission d'un acte aussi condamnable qu'un viol. C'est un homme timoré. Il n'a pas la détermination que l'on pourrait voir chez un prédateur sexuel. Il n'est pas de la trempe des agresseurs sexuels. Enfin, Morin n'est pas un récidiviste. Ce qui lui arrive est une première. Personne, dans sa contrée, ne peut soutenir qu'il a déjà été pris en flagrant délit pour des faits comparables.

Aussi, parce que c'est une première et à cause du fait qu'il risque gros, sa ruine morale et psychologique est considérable.

3.2. La ruine morale et psychologique

La conséquence la plus terrible pour Morin est incontestablement sa ruine morale et psychologique. Être désigné tout le temps et en tout lieu du nom de « ce cochon de Morin » n'est pas une gloire. Bien au contraire, cela signifie qu'il est comme marqué à vie au fer rouge. Cette situation est particulièrement invivable. Elle déstabilise Morin dans tout son être.

En effet, « il pleurait ; sa femme l'avait battu ; et il voyait son commerce ruiné, son nom dans la boue, déshonoré, ses amis, indignés, ne le saluant plus » (31). Morin apparaît dès lors comme un homme qui perd beaucoup de choses en même temps. D'abord, il perd sa paix intérieure. Sa femme, bien plus costarde que lui, se montre particulièrement outrée par le forfait commis par son mari. Déjà violente verbalement avec lui, elle l'est aussi physiquement. Ensuite, il se voit perdre sa mercerie. Ce commerce est l'œuvre de sa vie. L'idée de le perdre ébranle tout son être. Il n'a que cela pour donner une raison d'être à son existence. La perspective de savoir son nom de famille traîné dans la boue et son honneur anéanti l'achève moralement. Il se veut, sinon un homme d'honneur, du moins une personne respectable. Son labeur et sa mercerie lui ont permis d'acquérir ce statut. Sombrier dans la honte est donc quelque chose de psychologiquement déstabilisant. Enfin, l'indignation de ses amis le ruine aussi, d'autant que ceux-ci en arrivent au point où ils se refusent désormais à le saluer quand ils le rencontrent. C'est que, à leurs yeux, l'acte posé par Morin sur une jeune femme seule dans un train de nuit est quelque chose de scandaleux et de blâmable.

Le moins que l'on puisse dire ici est que Morin vit un véritable chemin de croix. Son calvaire psychologique semble sans fin. Partout où il apparaît, sa tentative osée d'embrasser Henriette Bonnel lui est rappelée d'une manière ou d'une autre, mais surtout par la mention du nom auquel il est désormais assigné négativement. En effet, « on ne l'appelait plus dans toute la contrée que "ce cochon de Morin", et cette épithète le traversait comme un coup d'épée chaque fois qu'il l'entendait » (43).

S'entendre appeler chaque fois par cette « épithète » calamiteuse le ruine moralement. Cela lui devient invivable. Les effets de cette situation sont désastreux. Les coups portés par cette appellation font mouche systématiquement. Peu à peu, Morin perd pied. Il se transforme malgré

lui. Sa « psychologie de l'identité » (Marc 2005) est anéantie. Il n'est plus que l'ombre de lui-même. On mesure très bien la portée que peut avoir pareille assignation identitaire dans la vie d'un homme ordinaire et aux habitudes simples. La peur et l'angoisse deviennent son lot quotidien. Morin est désormais un homme constamment aux aguets, campé dans la position d'une personne qui s'attend à être rabaissée à chaque occasion, du fait de cette identité « fermée, marquée par un rejet de l'autre », comme le souligne Régis Meyran (2022). Il vit un drame personnel particulièrement éprouvant. Ce, d'autant que, « quand un voyou dans la rue criait : “Cochon”, il retournait la tête par instinct » (Maupassant 43).

Par ailleurs, les habitants de la contrée qui sont proches de Morin, notamment ses amis, l'accablent également. Personne ne l'épargne. Nul ne se montre tolérant, amical, avec lui. Au contraire, « ses amis le criblaient de plaisanteries horribles, lui demandant, chaque fois qu'ils mangeaient du jambon : “Est-ce du tien ?” » (43).

Cette allusion permanente à son acte blâmable dans le train est de nature à saper le mental d'un homme psychologiquement instable. Son crime semble imprescriptible. Le lui rappeler tout le temps s'apparente dans le texte à un châtiment chaque fois renouvelé. À la longue, cela devient pesant, voire insupportable pour lui. Progressivement, il perd des couleurs, s'étiole.

Morin n'est pas un homme qui était préparé à cette situation. Il est certes à l'origine de son malheur, mais pour rien au monde il n'aurait appelé de ses vœux les suites désastreuses de son geste malheureux. La conséquence est bien trop lourde à supporter pour un acte posé sans intention malveillante. Mais dans la mesure où les faits sont avérés, les apparences jouent en sa défaveur. Il a beau clamer son innocence, arguer d'un malentendu, le mal est fait. La société, prompte à condamner tout

auteur de pareils actes, ne se prive pas de le vouer aux gémonies. En le clouant de la sorte au pilori, on le tue à petit feu.

Aussi, « il mourut deux ans plus tard » (43). Deux ans, voilà le nombre d'années durant lesquelles le mercier de La Rochelle dut affronter ses concitoyens et s'entendre appeler constamment « ce cochon de Morin ». Ce temps est long, épuisant, sans fin. Au final, il est source de mort. La mort apparaît donc comme la porte de sortie de la vilénie pour Morin. Une fois hors de ce monde, plus personne ne pourra directement le nommer encore « ce cochon de Morin ».

Conclusion

Parvenu au bout de cette étude, nous pouvons retenir principalement trois choses. Premièrement, que le personnage éponyme de Guy de Maupassant possède une identité peu honorable qu'il n'a pas choisie, mais qui lui est attribuée à la suite d'une malheureuse tentative d'arracher un baiser à une jeune femme dans un train. Deuxièmement, que Morin porte comme un fardeau cette identité de « cochon », d'autant qu'elle semble lui avoir été assignée pour l'éternité. Troisièmement, que les conséquences du marquage identitaire négatif dont il est victime sont ruineuses pour son moral et sa psychologie. Aussi peut-on soutenir l'idée que le personnage de Morin paie au prix fort une mésaventure née d'un malentendu. Sa mauvaise lecture des gestes de sa voisine dans le train lui coûte sa réputation et sa santé mentale. Du coup, sa mort prématurée peut être imputée à une pression sociale qui prend appui sur une assignation identitaire particulièrement préjudiciable. Être traité de « cochon » lorsqu'on a une certaine sensibilité peut donc être mortel, tel semble être la leçon de Maupassant dans cette nouvelle.

Travaux cités

- Appiah, Kwame Anthony. 2021, *Repenser l'identité. Ces mensonges qui nous unissent*, Grasset, Paris.
- Coulon, Pascal. 2012, *René Girard. L'impensable violence*, Editions Germina, Paris.
- Edmond, Marc. 2005, *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*, Dunod, Paris.
- Giust-Desprairies, Florence. 2009, *L'imaginaire collectif*, Editions Erès, Toulouse.
- Maalouf, Amin. 1998, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris.
- Marc, Edmond. 2005, *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*, Dunod, Paris.
- Maupassant, Guy de. [1882] 1979, *Ce cochon de Morin* in *Contes de la Bécasse*, Gallimard, Paris.
- Meyran, Régis. 2022, *Obsessions identitaires*, Editions Textuel, Paris.
- Tuil, Karine. 2013, *L'invention de nos vies*, Gallimard, Paris.

Comment citer cet article :

MLA : Ndong Ndong, Rodrigue. « L'assignation identitaire dans *Ce cochon de Morin* de Guy de Maupassant ». *Uirtus* 3.3 (décembre 2023) : 229-251.